



Conseil d'administration

312^e session, Genève, novembre 2011

GB.312/INS/10(Add.)

Section institutionnelle

INS

DIXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Institut international d'études sociales

Addendum

1. Le Conseil d'administration, ayant examiné le Rapport de la 53^e session du Conseil de l'Institut international d'études sociales, est invité à envisager le point appelant une décision qui suit.
2. *Le Conseil d'administration voudra sans doute décider:*
 - a) *d'entériner le programme et d'approuver le budget de l'Institut international d'études sociales pour 2012-13, reproduit dans l'annexe I du présent document;*
 - b) *d'accepter les contributions et les dons décrits dans l'annexe II.*

Genève, le 16 novembre 2011

Point appelant une décision: paragraphe 2

Annexe I

INSTITUT INTERNATIONAL D'ÉTUDES SOCIALES

INS.B.LIII/2

CONSEIL

53^e session
Genève, novembre 2011

DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Programme et budget pour 2012-13

I. Introduction

1. Le mandat de l'Institut international d'études sociales, organe de recherche autonome de l'Organisation, a été renforcé suite à l'adoption en 2008 de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, qui prévoit de renforcer la base de connaissances et la capacité de recherche pour ainsi contribuer à mettre en œuvre l'Agenda du travail décent. Concrètement, des études de pays ont été lancées au titre de la série *Etudes sur la croissance et l'équité*, le *Rapport sur le travail dans le monde* est devenu une publication annuelle d'importance majeure et la diffusion de la *Revue internationale du Travail* a été élargie. Conformément au programme de travail approuvé pour 2010-11, ces projets ont porté principalement sur les conditions qui doivent être réunies pour sortir durablement de la crise mondiale.
2. L'objectif premier du projet de programme et budget pour 2012-13 est de tirer parti de ces résultats en vue: i) d'approfondir les recherches sur les politiques efficaces d'amélioration de l'emploi et des revenus dans un contexte macroéconomique détérioré; et ii) de renforcer encore les complémentarités entre l'Institut et d'autres secteurs de l'OIT et d'étudier les possibilités de coopération avec le réseau de recherche qui a été créé, ainsi qu'avec d'autres organisations, en particulier le Fonds monétaire international (FMI) et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DAES).

II. Budget

Montant total du budget proposé

3. Les Propositions de programme et de budget pour 2012-13 – évaluées au taux de change budgétaire pour 2010-11 de 1,07 franc suisse pour 1 dollar des Etats-Unis – s'élèvent à 7 195 501 dollars E.-U., soit une augmentation du volume des ressources de 145 501 dollars E.-U., qui résulte principalement d'une augmentation de la contribution du budget ordinaire de l'OIT pour les activités liées à l'analyse macroéconomique, au

commerce et au développement. Les ajustements de prix et du taux de change budgétaire apportés au budget entre 2010-11 et 2012-13 sont résumés ci-après.

Ajustements de prix et du taux de change budgétaire, 2010-11/2012-13

	Dollars E.-U.
Programme et budget approuvé pour 2010-11, à l'exclusion des activités devant être financées à l'aide de ressources extrabudgétaires, au taux de change de 1,07 franc suisse pour 1 dollar E.-U.	7 050 000
Augmentation de programme proposée en 2012-13	145 501
Propositions de programme et de budget pour 2012-13 aux prix de 2010-11 et au taux de change de 1,07 franc suisse pour 1 dollar E.-U.	7 195 501
Augmentation de coûts pour 2012-13 et ajustement à un taux de change de 0,84 franc suisse pour 1 dollar E.-U.	1 203 479
Propositions de programme et de budget pour 2012-13	8 398 980

4. Les taux de change de 1,07 et 0,84 franc suisse pour 1 dollar E.-U. sont ceux utilisés par le BIT dans le programme et budget pour 2010-11 et pour 2012-13, respectivement.

5. Les facteurs de coût moyen pour le personnel de la catégorie des services organiques et de la catégorie des services généraux à Genève, figurant dans les Propositions de programme et de budget pour 2012-13, sont les mêmes que ceux qui sont retenus par l'OIT. Ils s'élèvent à 263 388 dollars E.-U. par année de travail pour la catégorie des services organiques (224 268 dollars E.-U. en 2010-11) et à 171 324 dollars E.-U. par année de travail pour la catégorie des services généraux (134 244 dollars E.-U. en 2010-11).

Résumé du budget des dépenses et des recettes proposé pour 2012-13 et comparaison avec 2010-11 (en dollars E.-U.)

	2010-11		2012-13
	Budget approuvé	Recettes et dépenses prévues	Propositions de programme et de budget
A. Fonds reportés de l'exercice biennal précédent	1 789 184	3 348 401	2 617 952
B. Recettes			
Fonds de rotation			
– Produit des placements	–	–	–
– Revenu des investissements réalisés	–	–	–
Contribution du budget ordinaire de l'OIT	5 790 459	5 790 459	7 128 495
Contribution supplémentaire du budget ordinaire de l'OIT pour le Sommet du G20	–	153 250	–
Intérêts	32 000	9 855	10 000
Vente de publications et recettes diverses	3 000	22 000	10 000
Total	5 825 459	5 975 564	7 148 495
C. Ensemble des fonds disponibles	7 614 643	9 323 965	9 766 447
D. Dépenses	7 050 000	6 706 013 *	8 398 980
E. Fonds à reporter à l'exercice suivant	564 643	2 617 952	1 367 467
F. Autres sources: legs Phelan (ressources estimées)	–	–	–

* En outre, la somme de 383 720 dollars E.-U. devrait être affectée au projet du Centenaire; cette somme provient de l'allocation spéciale du Directeur général, conformément au programme et budget de l'Institut pour 2009-10.

6. Le budget des dépenses de l'Institut proposé pour 2012-13 se compose de deux parties principales: les programmes de fond, à savoir la recherche, l'éducation, le dialogue et la diffusion, et la direction et le soutien du programme. Les tableaux ci-après résument les propositions pour 2012-13 et récapitulent les dépenses par programme.

Résumé du budget des dépenses proposé pour 2012-13, par programme

Programme	Années/mois de travail		Coût (en dollars E.-U.)		
	Services organiques	Services généraux	Dépenses de personnel	Autres coûts	Total
A. Programmes de fond					
Recherche	12/00	4/00	3 845 952	392 200	4 238 152
Education, dialogue et diffusion	5/08	3/00	2 006 504	482 707	2 489 211
B. Direction et soutien du programme	2/00	5/00	1 540 884	130 733	1 671 617
C. Montant total des propositions pour 2012-13	19/08	12/00	7 393 340	1 005 640	8 398 980

III. Programmes de fond

7. Alors qu'une grande partie des analyses menées au cours de la présente période biennale étaient axées sur le diagnostic des facteurs expliquant la persistance de la crise, il est proposé pour la prochaine période biennale: i) de s'intéresser de plus près à l'évaluation des politiques afin de faire la lumière sur les conditions structurelles d'une reprise durable de l'emploi, des revenus et de l'investissement productif; ii) d'analyser les perspectives à plus long terme ouvertes par la crise, en ce qui concerne notamment les futurs travaux; iii) de renforcer la coopération avec les autres secteurs du Bureau ainsi qu'avec le réseau de recherche existant et avec d'autres organisations; iv) d'intégrer les résultats de ces travaux dans le programme d'éducation afin de promouvoir entre les mandants un dialogue sur les politiques reposant sur des données factuelles.

Programme	Années/mois de travail		Coût (en dollars E.-U.)		
	Services organiques	Services généraux	Dépenses de personnel	Autres coûts	Total
A. Recherche					
Propositions pour 2012-13	12/00	4/00	3 845 952	392 200	4 238 152
Budget approuvé pour 2010-11	11/00	4/00	3 003 924	349 613	3 353 537
B. Education, dialogue et diffusion					
Propositions pour 2012-13	5/08	3/00	2 006 504	482 707	2 489 211
Budget approuvé pour 2010-11	5/00	5/00	1 792 560	430 294	2 222 854

1. Programme de recherche

8. Pour 2012-13, l'objectif est d'approfondir l'analyse du processus mondial de rééquilibrage en cours après la crise mondiale en vue d'étudier les problèmes que cela posera à plus long terme dans le monde du travail. Ainsi, les deux prochaines éditions du *Rapport sur le travail dans le monde* seront consacrées à cette question et il sera procédé à l'évaluation des réponses apportées par les pays à ce rééquilibrage. Ces travaux offriront, dans le droit

fil de la stratégie en matière de connaissances proposée par l'Organisation, d'importantes possibilités de coopération avec les différents secteurs du Bureau et avec d'autres organisations internationales ¹.

Contribution des politiques de l'emploi et du revenu bien conçues au rééquilibrage mondial

9. La reprise mondiale a commencé à s'essouffler parce que plusieurs facteurs qui sont à l'origine de la crise économique et financière n'ont pas été correctement traités. En outre, le rythme de croissance de l'emploi et la qualité de l'emploi restent très variables entre les régions et les pays et en leur sein. On craint de plus en plus, notamment au FMI, dans les pays du G20 et dans les organisations mondiales de travailleurs et d'employeurs, qu'il n'y ait pas de reprise durable sans amélioration de l'emploi de qualité. Sur cette base, le *Rapport sur le travail dans le monde* pour 2012 analysera la question de savoir comment des politiques de l'emploi et du revenu bien conçues peuvent contribuer à un rééquilibrage, tant entre les pays qu'au sein de ces derniers. Une partie de ces travaux pourrait être menée en coopération avec d'autres organisations internationales (en particulier le FMI et le DAES) et d'autres secteurs de l'OIT. Sous le thème central, on pourrait examiner les questions suivantes:

- ***Politiques de l'emploi et politiques macroéconomiques.*** Les déséquilibres macroéconomiques se sont accentués, en particulier dans les économies développées. De nouvelles bulles financières sont apparues dans plusieurs pays émergents tandis que le déficit de travail décent demeure très prononcé. Les activités dans ce domaine viseront principalement à offrir une analyse objective des interactions positives qui existent entre les politiques macroéconomiques et les politiques sociales et de l'emploi.
- ***Incitation à l'investissement dans les entreprises durables pour créer davantage d'emplois de meilleure qualité.*** Pour être générale et équitable, la reprise économique devra passer par un changement de paradigme, au niveau mondial, en matière d'investissement et d'emploi. Il faudra en particulier étudier de plus près les facteurs qui déterminent les investissements, notamment en ce qui concerne l'accès aux moyens de financement et les questions liées à la gouvernance d'entreprise, en s'attachant tout particulièrement à évaluer leur incidence sur la création d'emplois. A cet égard, l'une des plus vives craintes des entreprises est de ne pouvoir obtenir les moyens financiers dont elles ont besoin. Depuis le déclenchement de la crise, cette préoccupation est notamment celle des petites et moyennes entreprises (PME), qui sont les principales créatrices d'emplois. De nombreuses études ont en effet apporté la preuve que les PME se heurtent à davantage de contraintes financières que les grandes entreprises, contraintes qui pèsent sur leur croissance – et ont de graves répercussions sur la création d'emplois. Il est impératif d'étudier les facteurs et contextes politiques qui favorisent la création et la croissance des PME ainsi que leur incidence sur l'offre d'emplois décents.
- ***Répartition des revenus et rééquilibrage de la croissance.*** Il est de plus en plus généralement admis que les économies en développement et émergentes ne peuvent plus compter sur leurs exportations vers les pays développés pour tirer leur croissance. Toute la question est de savoir comment des politiques avisées en matière de revenus, d'investissements et d'action sociale peuvent contribuer à ce rééquilibrage.

¹ Document GB.306/PFA/12/3.

- De manière plus générale, l'accroissement des inégalités de revenus a été pour beaucoup dans le déclenchement de la crise financière et économique. Après un bref recul (avec la chute du marché des actions et la baisse des revenus des plus riches), ces inégalités ont continué de se creuser. Il est important de noter que la situation risque de s'aggraver considérablement du fait que les travailleurs les moins qualifiés ont plus de mal à revenir sur le marché du travail et sont souvent moins bien rémunérés qu'auparavant lorsqu'ils retrouvent un emploi. Ce phénomène touche tout particulièrement les jeunes et perdure depuis de nombreuses années. Des travaux de recherche viseront à identifier les politiques susceptibles de permettre une meilleure distribution des revenus tout en soutenant l'emploi, l'investissement productif et la croissance.
- **Une stratégie de rééquilibrage intégrant les normes internationales du travail.** Eu égard aux défis que les législations du travail doivent permettre de relever au niveau national, la question se pose de savoir comment utiliser la réglementation internationale afin de garantir des règles du jeu équitables pour les entreprises et les travailleurs et de contribuer à rééquilibrer la mondialisation. A partir de cette analyse, des propositions seront formulées en vue d'améliorer et d'harmoniser les instruments existants.

L'avenir du travail

10. Le *Rapport sur le travail dans le monde 2013* sera consacré à toute une série de changements structurels affectant la nature du travail et des lieux dans lesquels il est effectué. De nombreux pays étant confrontés à des taux de chômage élevés, le problème du vieillissement de la population n'est plus au premier rang des priorités politiques. Dans la plupart des pays – développés, émergents et en développement –, l'âge moyen de la population s'élève rapidement, et ce problème peut avoir de graves conséquences socio-économiques, sauf à faire l'objet de mesures appropriées.
- **Les systèmes de protection sociale, la crise financière et le vieillissement de la population.** La proportion des retraités augmentant par rapport à celle des personnes actives, la pérennité financière des régimes de protection sociale est en danger – un danger qu'aggravent encore les destructions de richesses causées par la crise financière et économique. Dans d'autres cas, notamment dans les pays émergents et en développement, ces régimes sont encore peu développés, voire inexistantes – les conséquences sur le bien-être des individus pouvant alors être désastreuses, avec de graves répercussions sur l'économie. Dans le même temps, les politiques relatives au financement de ces régimes doivent être conçues de manière à ne pas décourager l'emploi.
 - Par ailleurs, le vieillissement des populations a souvent été associé à une augmentation des dépenses de santé. A l'heure actuelle, ces dépenses s'accroissent plus vite que le PIB de beaucoup de pays, ce qui met les régimes de sécurité sociale devant de graves difficultés. Rares sont les systèmes de santé aujourd'hui qui ne sont pas financés par les actifs, au travers de taxes ou de cotisations de sécurité sociale. Le rapport comprendra une analyse des causes de l'accroissement des dépenses de santé, y compris de l'incidence des systèmes de soins publics et privés sur la productivité du travail. On s'intéressera notamment à un phénomène relativement nouveau, apparu ces dernières années: l'augmentation des dépenses liées aux troubles psychiques dus au travail, tels que le syndrome d'épuisement professionnel ou la dépression, lesquels se traduisent globalement par davantage d'absentéisme et une moindre productivité.
 - **Jeunesse, mise en adéquation des compétences et productivité.** Le rythme de croissance de la population active se ralentissant, les gains de productivité seront

essentiels pour éviter que les progrès accomplis par le passé en matière de niveau de vie ne soient mis en péril. Cependant, les jeunes diplômés sont bien souvent ceux qui ont le plus de mal à trouver un emploi correspondant à leurs compétences. Il faudra dans un premier temps s'efforcer de faire en sorte que les jeunes aient d'excellentes qualifications, même si la formation ne fait pas tout: bien formés, les jeunes doivent encore pouvoir trouver un emploi qui corresponde à leur niveau d'instruction, faute de quoi les perspectives futures sur le marché du travail vont s'assombrir, tandis que la productivité et la compétitivité diminueront de manière générale.

- **Conséquences sociales de la raréfaction des ressources naturelles.** Au cours des dernières décennies, la mondialisation a clairement mis en évidence le fait que la législation nationale n'avait qu'un effet limité sur les processus économiques. Des gouvernements et des institutions supranationales énergiques sont toutefois nécessaires pour définir et préserver les biens publics. Par exemple, la stabilisation du changement climatique au niveau mondial et la protection des autres biens publics environnementaux doivent faire l'objet de mesures politiques adoptées au niveau international. Des recherches dans ce domaine permettront, d'une part, de déterminer quelles politiques seront susceptibles d'accroître sensiblement la productivité des ressources dans les différentes économies sans compromettre la réalisation des objectifs en matière d'emploi ni nuire à la compétitivité et, d'autre part, de définir quel sera le rôle dévolu au dialogue social à cet égard. L'accent sera mis principalement sur les effets, sur l'emploi et les revenus, des investissements visant les principales énergies renouvelables.

Etudes sur la croissance et l'équité: Evaluation des politiques nationales qui donnent de bons résultats

11. Afin de mieux comprendre la corrélation qui existe entre la justice sociale et la croissance économique, l'Institut a pris part à l'élaboration d'une série d'*Etudes sur la croissance et l'équité*. L'objectif premier était d'examiner l'incompatibilité supposée entre ces deux éléments. Or il ressort des cinq premières études (Allemagne, Brésil, Espagne, Indonésie et Tunisie) que croissance et équité peuvent être conciliées pour relancer l'économie et créer des emplois – pour peu que l'on adopte des mesures soigneusement planifiées.
12. Les *Etudes sur la croissance et l'équité* continueront d'être consacrées à l'examen des politiques aux niveaux national et régional afin de compléter les travaux thématiques pluridisciplinaires déjà menés à bien dans ce cadre. Ces publications pourraient porter sur trois thèmes particuliers: i) la mobilisation des sources nationales de croissance dans différents pays en développement et pays émergents et la contribution du travail décent à cette fin; ii) la promotion des politiques de l'emploi dans la zone euro; et iii) contribution à l'émergence d'une nouvelle conception du développement dans les pays arabes.

2. Le programme d'éducation

13. Le programme d'éducation de l'Institut complète les activités de formation du BIT et vise à offrir aux responsables politiques, aux organisations patronales et aux syndicats une perspective comparative internationale sur la politique sociale, à leur faire connaître l'OIT et ses programmes et moyens d'action tripartites, et à développer leur capacité de recherche et d'analyse sur la politique sociale. A cette fin, l'Institut organise des activités éducatives, notamment le Cours international de stagiaires sur les politiques sociales et du travail pour promouvoir le travail décent, qui a lieu chaque année, ainsi que des programmes de bourses d'études, des visites d'étudiants et des forums sur les politiques. Les résultats de ces activités sont diffusés par différents moyens, notamment dans des rapports, par CD-ROM ou sur les pages Web du site Internet de l'Institut.

Cours internationaux de stagiaires

14. L'Institut remplit son mandat, qui consiste à transmettre les connaissances du BIT aux mandants, principalement en organisant chaque année des cours internationaux pour des stagiaires. Ces cours visent un public mondial composé de fonctionnaires des ministères du travail et des affaires sociales, ainsi que de représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs, qui sont voués à occuper des postes de responsabilité. Le prochain cours international de stagiaires sur les politiques sociales et du travail pour promouvoir le travail décent aura lieu pendant trois semaines à Genève, du 10 au 30 mai 2012.
15. Pour la période 2012-13, le programme de ce cours sera largement inspiré des principales conclusions tirées des travaux du BIT sur la crise mondiale. Il consistera en une introduction à l'OIT et à ses objectifs, structure et programmes, et en une présentation détaillée de l'approche des politiques économiques et sociales adoptée par l'OIT pour promouvoir le travail décent pour les femmes et les hommes dans une économie mondialisée. En 2012, le cours aura lieu en français et 22 bourses au total seront offertes à des représentants de la communauté tripartite de l'OIT qui auront été sélectionnés parmi les candidats proposés par les groupes respectifs du Conseil d'administration. En 2013, le cours aura lieu en anglais.

Sensibilisation et formation

16. L'Institut a été sollicité à plusieurs reprises pour organiser et dispenser une formation pratique, à l'échelon national, dans des pays en développement. Cette formation – étayée par les résultats de recherches réalisées par l'Institut aux niveaux national et international – est destinée à faire connaître aux décideurs la meilleure manière d'appliquer des programmes et d'évaluer les différentes options qui peuvent s'offrir à eux. Elle serait axée sur les besoins propres à chaque pays et s'adresserait à un grand nombre de spécialistes des politiques nationales. Elle viendrait compléter à cet égard le cours international de stagiaires, qui répond à une démarche plus thématique et s'adresse à un plus large éventail d'experts venus de différents pays et régions. L'Institut recherche actuellement avec le Centre international de formation de l'OIT (Centre de Turin) le meilleur moyen de mettre en œuvre ce nouveau volet de ses activités.

Professeurs et étudiants invités

17. Le Programme de professeurs invités met à la disposition d'universitaires en congé sabbatique, spécialisés dans le domaine du travail, un bureau équipé et l'accès aux services de documentation du BIT. L'objectif de ce programme, qui se poursuivra durant l'exercice 2012-13, est de favoriser les échanges entre le personnel du BIT et le monde universitaire et d'encourager une recherche avancée sur les priorités et les sujets de préoccupation de l'OIT, notamment en ce qui concerne la crise mondiale.
18. M. Peter Auer (BIT), M. Francis Maupain (BIT) et M. Eddy Lee (BIT) resteront attachés à l'Institut pendant une partie ou la totalité de la période biennale.
19. L'Institut continuera à accueillir des stagiaires, de façon régulière, pour permettre à des étudiants, représentant une certaine palette de disciplines, d'acquérir une expérience de la recherche tout en contribuant au programme de travail de l'Institut.
20. En outre, il est prévu que l'Institut organise, au cours de la période biennale 2012-13, une série de *visites d'étude*, y compris des présentations par le personnel de l'Institut et par des spécialistes des unités techniques du BIT.

3. Echange et diffusion de connaissances

Echange de connaissances

21. La crise financière mondiale a mis en évidence la nécessité d'instaurer un meilleur équilibre entre objectifs économiques et sociaux dans une économie mondialisée. A cet égard, il est important que les institutions et les organisations s'occupant de ces questions travaillent ensemble à la création d'une base de connaissances consolidée grâce aux échanges réalisés, laquelle permettrait une meilleure compréhension des problèmes et des possibilités et la promotion du dialogue entre les acteurs intéressés.
22. A cet effet, l'Institut a établi un groupe d'experts réunissant un large éventail de compétences, ce qui contribuera à assurer un examen collégial du *Rapport sur le travail dans le monde*. Il continuera de travailler en collaboration avec des universités, des établissements de recherche et d'autres organisations internationales afin d'intensifier les échanges et la synergie entre les travaux de recherche et, également, de promouvoir l'éducation et la concertation en matière de politiques sur des questions de portée mondiale.
23. L'Institut poursuivra sa collaboration avec l'Université ouvrière mondiale pour renforcer la coopération entre les établissements universitaires et les syndicats en élaborant un programme d'études universitaires supérieures sur la politique sociale et du travail.
24. L'Institut continuera d'organiser des séminaires et des conférences publics. Ces débats sont déterminants pour faire mieux comprendre comment les nouvelles conclusions analytiques peuvent améliorer l'élaboration des politiques. Inversement, en favorisant le dialogue entre décideurs et analystes, ces manifestations devraient permettre de rendre le programme de recherche aussi pertinent que possible pour l'action.
25. Faisant fond sur les résultats obtenus au cours de la période biennale précédente, l'exercice 2012-13 offrira une excellente occasion de resserrer encore les liens avec d'autres services du BIT. Cela peut se matérialiser par des discussions sur des descriptifs de projets, des projets conjoints de recherche avec d'autres chercheurs du Bureau et le détachement de membres du personnel auprès de l'Institut.
26. En 2010, le conseil a décidé qu'il y aurait lieu de déterminer s'il est utile et financièrement possible de continuer de décerner le Prix de l'OIT pour la recherche sur le travail décent². Il est proposé de repousser cette discussion à novembre 2012.

Publications, communication et diffusion

27. Parmi les résultats escomptés, beaucoup donneront lieu à la publication soit d'un ouvrage, soit d'un document de travail, notamment dans la série des documents de travail de l'Institut. Le site Web de l'Institut servira à annoncer ces publications ou, dans le cas des documents de travail, en contiendra la version intégrale. Les travaux des conférences sur la recherche et les exposés donnés dans le cadre du programme de travail de l'Institut seront également affichés sur le site Web.
28. Depuis son nouveau lancement en 2007, sous la conduite d'un nouveau comité de rédaction, la *Revue internationale du Travail* est dirigée par l'Institut, au nom de l'Organisation. Ces dispositions – auxquelles viennent s'ajouter le nouveau format du

² Document GB.309/19, paragr. 31.

périodique et le contrat de publication passé avec Wiley-Blackwell, en vigueur depuis janvier 2008 – ont contribué à améliorer sensiblement la qualité de la recherche, la pertinence de son contenu et la diffusion de cette publication phare du BIT, prescrite par la Constitution. En 2012-13, la *Revue* contribuera à la réponse de l'OIT à la crise et au programme général de recherche, notamment au moyen d'un numéro spécial consacré à la protection sociale et d'articles sur les leçons qu'il est possible de tirer de l'analyse de réponses à la crise.

29. L'objectif final des recherches effectuées à l'Institut est d'améliorer l'élaboration des politiques. A cet égard, la communication de travaux de recherche solides et orientés vers l'action joue un rôle essentiel. Il convient pour cela d'engager un dialogue avec les mandants et de multiplier les efforts pour diffuser les travaux de l'Institut à travers les médias. Pour renforcer cette démarche, il est prévu de préparer des notes succinctes d'orientation – qui expliqueront en termes simples et non techniques l'utilité des résultats des recherches – ainsi que des communiqués de presse avec l'aide du Département de la communication du BIT (DCOMM), si besoin est.
30. Dans le cadre de la stratégie de diffusion de l'Institut, il est prévu d'organiser au moins une conférence supplémentaire sur les leçons tirées des travaux de recherche menés par le BIT.

IV. Direction et soutien du programme

	Années/mois de travail		Coût (en dollars E.-U.)		
	Services organiques	Services généraux	Dépenses de personnel	Autres coûts	Ressources totales
Propositions pour 2012-13	2/00	5/00	1 540 884	130 733	1 671 617
Budget approuvé pour 2010-11	2/00	5/09	1 357 071	116 538	1 473 609

31. Le programme de travail prévoit également la gestion d'ensemble des activités de l'Institut. Le directeur de l'Institut est chargé de la mise en œuvre, de l'examen et de la coordination de l'ensemble du programme. Il participe en outre personnellement à la recherche, à la communication et aux activités éducatives et d'information. Il est également chargé des relations avec le conseil de l'Institut et de la gestion des relations externes.
32. Le soutien du programme recouvre les services de programmation, de personnel, les services financiers et administratifs et les services d'information. Il s'agit notamment de: l'aide à l'élaboration des propositions de programme et de budget et des autres documents pour le conseil, l'exercice d'un contrôle financier et la gestion financière en général, la gestion des équipements et des espaces de bureaux, la fourniture d'une assistance à la publication du *Rapport sur le travail dans le monde* et d'autres ouvrages comme la série des documents de travail de l'Institut, la tenue des archives et la communication. Des gains de productivité obtenus grâce à une meilleure gestion des services d'information et de documentation permettront d'augmenter les effectifs de la catégorie des services organiques par rapport à ceux de la catégorie des services généraux.
33. L'Institut jouera par ailleurs un rôle important dans la mise en œuvre de la stratégie de l'OIT en matière de connaissances. En sa qualité de président de la Commission de la recherche et des publications, le directeur jouera un rôle clé en coordonnant le programme de recherche de l'Organisation et aidera à trouver de meilleures complémentarités entre les différents projets de recherche tout en contribuant à l'amélioration du mécanisme d'examen collégial, garant de la qualité des publications.

- 34. *Compte tenu de ce qui précède, et conformément aux dispositions de l'article II, paragraphe 6, du Règlement de l'Institut, le conseil voudra sans doute adopter le programme et budget de l'Institut international d'études sociales pour 2012-13 et transmettre au Conseil d'administration du BIT le programme pour qu'il l'entérine, et le budget pour approbation définitive.***

Genève, le 21 octobre 2011

Point appelant une décision: paragraphe 34

Annexe II

INSTITUT INTERNATIONAL D'ÉTUDES SOCIALES

INS.B.LIII/3

CONSEIL

53^e session
Genève, novembre 2011

TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Acceptation de contributions et de dons

Fonds de dotation

1. Depuis la 52^e session du Conseil, le Fonds de dotation a reçu une contribution de 399 dollars des États-Unis.
2. L'état financier du Fonds de dotation de l'Institut au 31 décembre 2010, établi par le Service de la trésorerie et de la comptabilité du BIT, figure en annexe.

Legs Phelan

3. La situation financière du Legs Phelan au 31 décembre 2010, établie par le Service de la trésorerie et de la comptabilité du BIT, figure en annexe.

Genève, le 26 juillet 2011

Annexe

Fonds de dotation de l'Institut international d'études sociales

Compte des recettes et dépenses pour l'année allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 (en dollars E.-U.)

Solde du Fonds au 1 ^{er} janvier 2010		7 350 044
Mouvements de la valeur du Fonds:		
Contributions	399	
Charge d'intérêts	(598)	
Gains/(pertes) de change	366	
Rabais des frais de gestion	13 065	13 232
Gains/(pertes) non réalisés sur les placements		741 292
Solde du Fonds au 31 décembre 2010		8 104 568

Actif, passif et solde du Fonds au 31 décembre 2010 (en dollars E.-U.)

Actifs		
Placements: Portefeuille avec obligations et actions		8 307 972
Revenus courus sur les actifs accumulés		13 065
Total de l'actif		8 321 037

Passif et solde du Fonds

Fonds accumulé au 31 décembre 2010		8 104 568
Sommes à payer		216 469
Total du passif et solde du Fonds		8 321 037

Legs Phelan

***Situation pour la période allant
du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010
(en dollars E.-U.)***

Solde du Fonds au 1 ^{er} janvier 2010		915 425
Mouvements de la valeur du Fonds:		
Produit d'intérêts	34	
Gains/(pertes) de change	(21)	
Rabais des frais de gestion	1 559	1 572
Gains/(pertes) non réalisés sur les placements		88 450
Solde du Fonds au 31 décembre 2010		1 005 447

Le Fonds est composé comme suit:

Placements: Portefeuille avec obligations et actions	991 291
Sommes à recevoir	12 597
Revenus courus sur les actifs accumulés	1 559
	1 005 447